



L'ECHO DU GRAND BRAGNY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DE BRAGNY

N° 79

Janvier, Février, Mars 2014

Vœux du Conseil Municipal

Samedi 11 janvier à 11h Salle des Fêtes.

Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie qui sera suivie d'un apéritif de la fraternité.

Les vœux du Maire

Mesdames, Messieurs les Chapalats, je vous transmets un petit message de bons vœux dans ce journal pour la dernière fois, car je ne me représente pas au poste de maire en 2014. Cela ne m'empêchera pas de faire mon possible pour notre village quand je le pourrai avec les associations ou d'autres si l'on a besoin de bras pour certains travaux d'intérêt général.

Depuis 2001, lorsque j'étais 1er adjoint au côté de notre ami Michel PREVEL, nous avons une super équipe très motivée pour accomplir un maximum de choses pour le village et ses habitants dans la mesure de nos petits moyens. C'est Michel qui avait lancé les opérations cœur de village dont le plus gros chantier en 2006 fut la transformation de l'ancienne mairie au 1er étage de l'école en deux appartements T2 en incluant réfection du toit, puis ce fut la réfection extérieure de notre bâtiment mairie actuel. Vous aurez bientôt un petit bilan de tout ce que nous avons réalisé en treize années de mandat, à l'occasion des élections de mars 2014. Moi qui ne voulais faire qu'une expérience de 6 ans, pour connaître le fonctionnement de notre municipalité, le 14 juillet 2004 un événement dramatique se produisit avec le décès de Michel. Après ce choc, il fallait prévoir sa succession, ce qui me posa un gros problème de conscience : prendre ou non la responsabilité de maire - ce que je n'avais jamais imaginé - essayer de poursuivre nos projets. Ce fut le début de l'engrenage qui m'a conduit jusqu'en 2014 qui sera la fin de mon deuxième mandat. Je voudrais vous dire à tous que j'ai fait mon possible, avec une autre équipe extra depuis 2008 qui maintenait encore une très bonne ambiance de travail, ce qui est pour moi très important et pas si courant que cela, quand j'entends ce qui se passe dans certaines communes du canton et d'autres. J'espère que vous garderez un bon souvenir de notre équipe. Bien sûr... il y aura toujours des insatisfaits... à ceux-ci, je leur passe un message de tolérance et je leur conseille de venir discuter avant de critiquer sans avoir toutes les informations.

Je vous transmets mes vœux les plus sincères de bonheur, de prospérité et de bonne santé pour cette nouvelle année.



Les Vœux des Conseillers

Bernard Laborier : Je vous adresse tous mes vœux pour 2014, et vous souhaite une année pleine de joies et de réussites. Que celle-ci vous apporte ce que vous désirez le plus avec beaucoup d'instantanés de bonheur tant sur le plan familial, personnel et professionnel.

René Rabut : Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014, plus juste et plus solidaire, où toute forme d'exclusion sera bannie.

Sylvie Laissu : Chaque nouvelle année est une promesse de découvertes ; tout redevient possible et le meilleur reste à venir quand revient le 1^{er} janvier. Je vous souhaite en 2014 des milliers de petites joies, 12 mois remplis de bonheur !!

Martine Prevel : 2013 s'achève pour laisser place à une nouvelle année. Le temps ne s'arrête jamais, on essaie simplement de prendre ce que la vie nous donne. Je souhaite à chacun une année 2014 pleine de rire, d'espoir et de partage.

Nicole Tronquet : J'ai eu beaucoup de plaisir à faire partie du conseil municipal avec Michel et avec Jean Marc ensuite. Il faut laisser la place à d'autres, et je ne serai pas sur la prochaine liste. A tous bonne santé et heureuse année 2014

Evelyne Louis : Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et j'espère que 2014 sera une année faste pour tous.

Elisabeth Chevau : Que cette année soit celle d'une bonne santé et du bonheur partagé ! Refusons angoisse et morosité, soyons heureux au quotidien et croyons en la vie

Alain Bonardot : Le président et les délégués du syndicat du Grand Bragny souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2014.

Bernard Durand : Meilleurs vœux de santé et de bonheur à toutes et à tous.

Bernard Pilla :



P



1 4

COMITÉ DES FÊTES

Repas des anciens 2013

C'est une petite assemblée d'environ 35 personnes, dont une dizaine de membres du Conseil Municipal et du CCAS, qui s'est retrouvée le Dimanche 24 Novembre. Cette année nos "aînés" ont été moins nombreux que les années précédentes à répondre à l'invitation du CCAS.

Cela n'a pourtant pas nui à l'ambiance. La bonne humeur était de mise ce dimanche-là dans la salle des fêtes de La Chapelle.

L'apéritif a permis à chacun de prendre le temps de se retrouver avant de commencer les choses sérieuses, c'est-à-dire de prendre place à table et de découvrir le menu. Et cette fois notre fidèle traiteur avait mis les petits plats dans les grands. Il a mené d'une main de maître le service.

Les convives ont pu débiter la dégustation par une terrine de sandre au lard avec son coulis de pommes de terre légèrement aillé. Ceci suivi d'un filet de pintade farci, rôti au beurre salé et sa crème de trompettes, le tout accompagné de pommes de terre aux noisettes et endives braisées au jus de veau. Ensuite plateau de fromages et/ou fromage blanc à la crème pour les gourmands. Et pour finir une belle assiette de 5 mignardises.

La chanson était aussi à l'honneur en la personne de Gilles Davanture qui a embelli l'après-midi avec un répertoire aussi varié qu'entraînant. Les uns ont pu chanter, les autres danser.

C'est toujours un réel plaisir de participer à ces moments où l'on prend tout simplement le temps d'être ensemble.

HALLOWEEN AU VILLAGE

Les petites sorcières, l'araignée, le monstre et Frankenstein ainsi que leurs parents remercient les villageois de la Chapelle pour leur générosité lors de la soirée d'Halloween.



Contes givrés du Dimanche 20 Octobre 2013

Le Comité des Fêtes a eu le plaisir et l'honneur, cette année encore, d'accueillir le Festival des Contes Givrés. C'était la quinzième édition et nous y participons depuis le début !

Nous avons pu constater à quel point ce festival a pris sa place dans le champ culturel de nos campagnes. Notre petite salle des fêtes s'est remplie de spectateurs qui venaient de partout et qui avaient déjà participé à de nombreux spectacles. Et ce qui les attendait ce soir-là était particulièrement fascinant :

Will et Walt, les Preneurs de tête étaient prêts pour expérimenter sur nous les Pénétrations mentales avec leur spectacle, " To Pi or not to Pi ".

Venus des lointaines contrées de Khandisylvanie, ces deux frères, Wilfried et Walter Dorinka perpétuent l'art ancestral de la magie de la tête. Grâce à des expériences uniques, ils tentent de s'immiscer dans la tête des spectateurs. Ils sont dotés d'une mémoire pachydermique et d'étranges pouvoirs psychiques. Pendant presque deux heures, le spectateur se prête au jeu de l'impossible et finit par se laisser convaincre par la force de leurs esprits. Ils manipulent les nombres, les mots et nos cerveaux avec délectation.

Et tout cela en nous laissant épuisés de rire !



MÉMOIRE D'AVENIR

Exposition Marie-Paule Lepape

L'hiver sème son givre et son gel, gris des pluies qui harcellent, brouillards épais dévorant rivière, forêt, et fumées des cheminées, temps de l'ombre amère, des froidures et des nuits qui durent. D'errance en errance au chemin de l'hiver, qu'il est doux de rêver d'un soupir bleu entre les nuages ou du sourire d'une herbe bien verte. Le voyage au pays de la couleur proposé par Marie-Paule Lepape nous fit oublier le ciel brouillé pesant sur les collines, les mains humides des brumes sur les sommières, les sentiers et les rives du pays de Bragny. Les couleurs s'étaient invitées à la salle communale, joyeuses, douces ou ardentes. Elles offraient l'argile blanche ou bleutée sous des lumières brisées, des dentelures d'eau ou d'air qui tremble, des pierres d'allégresse, mille nuances en chuchotis sur des végétaux, des fruits ou des animaux, des matières claires ou vives, douces ou fauves, des éclats de soleil ou cette lumière mélancolique quand palpite le crépuscule. Chacun y faisait son chemin, chacun y promenait son imaginaire, en cette salle qui permet de nous rencontrer, de discuter, d'échanger, autour d'un tableau ou d'un café. Promener son regard, éveiller ses sens, recevoir le message des couleurs, personnel, intime, écouter la parole de celle qui fit du pinceau et des pigments l'instrument de son âme. Ecriture d'empreinte et de méditation sur le thème du passage ? Car cet "arrêt sur image" que Marie-Paule Lepape nous convia à partager n'est qu'une étape, un seuil ouvert sur l'accueil d'autres créations, un parcours de vie et d'émotion...



TELETHON Innover pour guérir

Aujourd'hui, grâce au don et à l'engagement de tous, chercheurs et bénévoles, les essais thérapeutiques se multiplient. Une nouvelle médecine est en train de naître, et les premiers médicaments pour des maladies longtemps considérées comme incurables, sortent des laboratoires.

"L'objectif premier est de collecter des fonds pour la recherche mais aussi de montrer à ces gens éprouvés qu'on les soutient et que seule la maladie est orpheline, pas les malades ni leurs familles. Je veux être un maillon fort de cette magnifique chaîne de solidarité et faire briller un 'arc-en-ciel' dans les yeux de ces enfants et de leurs familles" Patrick Bruel, parrain du Téléthon 2013.

La générosité des Chapalats ne faiblit pas : une belle somme récoltée "**1271 €**" et des activités qui ont rassemblé, de façon sympathique, toutes les générations. Six jeunes devant leurs écrans informatiques voisinaient avec les virtuoses du tricot et l'art délicat du maquillage. Les bonnes fées du village s'affairaient aux gaufres et au vin chaud qui connurent un franc succès, tout comme la marche aux lampions et le repas final. Le défi tricot des 200 carrés fut largement dépassé. L'ensemble de ce travail sera finalement transmis à la Croix Rouge pour donner un peu de chaleur et beaucoup de cœur à ceux qui en ont grand besoin. Les membres de Mémoire d'Avenir poursuivront cette activité tout au long de l'année lors des réunions-village du lundi après-midi. Toute personne aimant tricoter peut s'y associer.

Merci à tous, Germaine, Nicole, Marie (3), Mathilde, Marie-Paule, Renate, Flavien pour la musique, Pierre, Théo et leur ami, Gaël, Clément, René et Vandy à la technique informatique, les membres du Comité des Fêtes et de Mémoire d'Avenir, les Chapalats ou autres villageois, tous modestes mais indispensables maillons de cette chaîne de cœur et de générosité, tous participant à cet élan populaire exceptionnel qui a su briller cette année encore en dépit des difficultés.

RECENSEMENT



Pour notre commune c'est Mlle Carinne Cruchaudet qui effectuera le recensement.

Elle vous rendra visite entre le 13 Janvier et le 16 Février 2014.

Nous vous rappelons que le recensement est une obligation et nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

VENTE DE MATERIEL

La commune vend des tables doubles d'écolier en bois des années 50-60 au prix de 25€ pièce.

Les personnes intéressées pourront se faire connaître en mairie en début d'année 2014



PECHE

L' A.A.P.M.A. de la Basse Vallée de la Grosne, forte de 500 adhérents, qui couvre le territoire de

- La Grosne de Bresse sur Grosne à l'embouchure de la Saône
- Le Grison
- La Frette
- Un lot en Saône du port d'Ouroux à la hauteur de l'île Chaumette.

tiendra son Assemblée Générale en Mairie de Marnay

le 26 janvier 2014 à 10 h

La société changera de Président et de Trésorier.

Les cartes de Pêche 2014 en vente chez les dépositaires seront aussi en vente sur Internet



L'Agenda des Chapalats

Vœux de l'équipe Municipale

Samedi 11 janvier à 11h Salle des Fêtes

Réunions Village (à partir de 14h30)

Lundi 6 et 20 janvier 2014

Lundi 3 et 17 février 2014

Lundi 3 et 17 mars 2014

Veillées Village (20h30)

Mardi 28 janvier 2014

Mardi 25 février 2014

8 mars 2014 Journée de la femme



ELECTION MUNICIPALE

les 23 et 30 mars 2014, Mode d'emploi,

Informations et documents sur le site:

www.saone-et-loire.gouv.fr

Pour nous, commune de moins de 1000 habitants, seulement 2 changements importants sont à noter:

1) Obligation d'avoir une pièce d'identité pour voter et bien sûr être inscrit sur la liste électorale de La Chapelle au 31/12/2013, aucune tolérance possible sous peine d'annulation de l'élection.

2) Obligation pour les candidats de s'inscrire auprès de la sous préfecture entre le 6 février et le 6 mars 18 h, formulaire CERFA disponible sur le site indiqué plus haut avec en plus une attestation d'inscription sur la liste électorale de la commune délivrée par Mr le maire.

Rappel:

Scrutin majoritaire à 2 tours avec panachage autorisé, mais les noms rajoutés sur le bulletin de vote qui ne sont pas des candidats inscrits (point 2 ci-dessus) ne seront pas comptabilisés mais ne rendront pas le bulletin nul.

Pour La Chapelle, un délégué au conseil communautaire sera élu par le nouveau conseil municipal.

Vous pouvez retrouver les anciens numéros de l'EGB sur le site www.lachapelledebragny.fr